



RECENSEMENT • CENSUS

Rapports techniques sur les changements apportés au Recensement de 2026

Rapport sur les changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2026 : orientation sexuelle

Date de diffusion : le 4 juillet 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Date de diffusion : le 4 juillet 2025

N° 98-20-0005 au catalogue, numéro 2026003

ISBN 978-0-660-77909-6



Table des matières

Pourquoi cette question est-elle posée?	2
Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet	2
1. Introduction	3
2. Contexte et renseignements de base	3
3. Besoins en matière de données	4
4. Définitions	5
5. Méthodologie et approche	6
6. Principales constatations ou résultats	6
7. Discussion	8
8. Conclusion	8
Annexe 1 – Question du Test du recensement de 2024 sur l’orientation sexuelle	9



Rapport sur les changements apportés au contenu du Recensement de la population de 2026 : orientation sexuelle

Pourquoi cette question est-elle posée?

À la suite de consultations et de tests approfondis, Statistique Canada a ajouté une question au questionnaire du Recensement de la population de 2026 afin de recueillir des données sur l'orientation sexuelle. Cette question permettra de recueillir des données sur les personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles ou d'une autre orientation sexuelle que l'hétérosexualité (LGB+). Ces données seront utilisées par les administrations publiques, des entreprises, des groupes communautaires, des fournisseurs de soins de santé, des chercheurs et divers organismes dans l'ensemble du pays, afin d'orienter les programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada.

Selon les plus récentes données, on estime que la population LGB+ représente 4,4 % de la population âgée de 15 ans et plus au Canada¹. Le recensement est l'une des seules sources de données sur la population LGB+ pouvant être désagrégées pour de petites régions géographiques et pour de nombreuses caractéristiques socioéconomiques. Les données du recensement sur l'orientation sexuelle combleront des lacunes statistiques sur la population LGB+ que d'autres programmes statistiques existants ne peuvent pas combler au niveau de détail requis. En combinant les données sur l'orientation sexuelle et la diversité de genre, il sera également possible de produire des données de recensement sur les personnes aux deux esprits (ou bispirituels), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres et queers, ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle ou de genre (2ELGBTQ+)².

Tendances actuelles et lacunes statistiques relatives à ce sujet

Les résultats de la [Consultation sur le contenu du Recensement de la population de 2026](#) ont indiqué que les données sur l'orientation sexuelle étaient l'une des lacunes statistiques perçues dans le contenu du recensement le plus souvent mentionnées par les partenaires fédéraux, les universitaires et les organisations. Il subsiste des lacunes dans les données permettant de pleinement comprendre les enjeux particuliers auxquels sont confrontées les personnes LGB+ et de renforcer la prise de décisions fondées sur des données probantes pour les programmes, les services et les politiques visant cette population.

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement fédéral a pris des mesures pour s'attaquer aux problèmes rencontrés par la population LGB+. Les données sur l'orientation sexuelle orienteront les priorités gouvernementales actuelles, y compris le [Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+](#) et le [Plan d'action sur les données désagrégées](#). De plus, un groupe de travail fédéral chargé d'examiner la [Loi sur l'équité en matière d'emploi](#) (LEE) du Canada a publié un rapport en 2023 dans lequel il recommande l'inclusion des personnes 2ELGBTQI+ en tant que groupe visé par l'équité en matière d'emploi dans le cadre de cette loi.

Les données du recensement sur l'orientation sexuelle peuvent également être utilisées pour appuyer les lois actuelles. Cela comprend la [Charte canadienne des droits et libertés](#) et la [Loi canadienne sur les droits de la personne](#), qui stipulent que l'orientation sexuelle est l'un des motifs de distinction illicite. Les données sur l'orientation sexuelle peuvent être utilisées pour suivre l'évolution de la situation socioéconomique des personnes LGB+ et de l'ensemble de la population 2ELGBTQ+ dans des domaines comme l'éducation, le travail, la pauvreté et le logement.

1. [Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes](#), 2019 à 2021.

2. Alors que le gouvernement du Canada a adopté et encourage l'utilisation du sigle 2ELGBTQI+ pour désigner les personnes aux deux esprits (ou bispirituels), lesbiennes, gaies, bisexuelles, transgenres, queers et intersexes ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle ou de genre, Statistique Canada utilise le sigle 2ELGBTQ+ aux fins d'analyse de données car des renseignements ne sont pas encore spécifiquement recueillis à propos des personnes intersexes.



Changements évalués dans le Test du recensement de 2024	Approche adoptée pour le Recensement de la population de 2026
Une question sur l'orientation sexuelle a été incluse.	Le questionnaire détaillé comprend maintenant une question sur l'orientation sexuelle des personnes âgées de 15 ans et plus.

1. Introduction

Le prochain Recensement de la population aura lieu en mai 2026. Afin de maintenir la pertinence du recensement, Statistique Canada examine et évalue le contenu du questionnaire en prévision de chaque cycle de recensement. Cela comprend plusieurs étapes de mobilisation consultative, ainsi que la mise à l'essai et l'évaluation des données afin de recommander le contenu du questionnaire pour le recensement.

Environ 222 000 ménages issus de collectivités de partout au pays ont été sélectionnés pour participer au Test du recensement de 2024. Ce dernier a permis de déterminer si la population canadienne pouvait facilement comprendre les questions nouvelles ou modifiées qui étaient à l'étude et y répondre. La mise à l'essai du contenu du recensement permettra d'obtenir des données de grande qualité dans le cadre du Recensement de la population de 2026, qui serviront à appuyer un large éventail de programmes et de services dans les collectivités partout au pays.

Le contenu du recensement est régulièrement adapté au climat social et économique actuel, afin de veiller à ce que les données répondent aux besoins des décideurs et des utilisateurs de données.

Cette série de rapports fournit une vue détaillée des modifications apportées au contenu du Recensement de la population de 2026. Le présent rapport décrit en détail les mesures prises pour élaborer une nouvelle question permettant de saisir des données sur l'orientation sexuelle pour le questionnaire du Recensement de 2026.

2. Contexte et renseignements de base

Depuis 2003, Statistique Canada recueille des données sur l'orientation sexuelle dans le cadre de diverses enquêtes sociales, y compris, mais sans s'y limiter, l'[Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes \(ESCC\)](#), l'[Enquête canadienne sur l'incapacité](#), l'[Enquête sur l'emploi du temps](#), l'[Enquête sociale générale – Sécurité des Canadiens](#), l'[Enquête canadienne sur le logement](#), l'[Enquête sur la sécurité dans les espaces publics et privés \(ESEPP\)](#) et l'[Enquête nationale sur le cannabis](#). Ces données ont fourni des renseignements sur les expériences et les résultats des personnes LGBTQ+ vivant au Canada selon leur orientation sexuelle. Elles soulignent que la situation des personnes LGBTQ+ est moins bonne dans de nombreux domaines, y compris la victimisation, la discrimination, la santé, le travail et le revenu. Des données révèlent également l'importance de l'analyse intersectionnelle lorsque l'on examine les expériences et les résultats chez les personnes LGBTQ+, notamment chez les populations racisées ou immigrantes³.

Toutefois, pour approfondir l'analyse des populations LGBTQ+ au Canada dans une optique intersectionnelle, des données plus détaillées sont nécessaires. Récemment, Statistique Canada a déployé des efforts significatifs pour combler les lacunes en matière de connaissances afin de répondre aux besoins des utilisateurs de données. Des données sur l'orientation sexuelle ont, par exemple, été recueillies dans le cadre de grandes enquêtes sociales comme l'ESEPP de 2018. Des études ont également regroupé des échantillons de multiples cycles

3. Statistique Canada. 2023. « La diversité ethnoculturelle parmi les personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles au Canada : un aperçu des résultats scolaires et économiques. »



de l'ESCC pour produire des données intersectionnelles. Ces stratégies ont été appliquées pour accroître la taille de l'échantillon des personnes LGB+, aidant à relever le défi de la collecte de données sur une population relativement petite. Même si les approches ultérieures ont fourni des données précieuses, elles n'ont pas produit d'échantillon suffisamment important pour répondre aux besoins actuels des utilisateurs de données.

Au cours des dernières années, le Canada a pris des mesures pour faire progresser l'équité pour les personnes LGB+. Le gouvernement fédéral a pris des mesures clés pour promouvoir l'égalité et l'inclusion pour les personnes 2ELGBTQ+ au Canada :

- En 2017, la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et le Code criminel du Canada ont été modifiés pour interdire la discrimination ou le harcèlement fondés sur l'identité ou l'expression de genre.
- En 2022, le gouvernement du Canada a lancé le Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+, une approche pangouvernementale visant à faire progresser les droits et l'égalité des personnes aux deux esprits (ou bispirituelles), lesbiennes, gaies, bisexuelles, queers, transgenres ou intersexes, ainsi que celles qui emploient d'autres termes relatifs à la diversité sexuelle ou de genre. Parmi ses objectifs, le plan comprend le renforcement des données et de l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes pour les populations 2ELGBTQI+.
- Dans son dernier rapport de 2023 intitulé [Réaliser et soutenir l'équité en matière d'emploi : un cadre transformatif – Rapport du Groupe de travail sur l'examen de la Loi sur l'équité en matière d'emploi](#), le groupe de travail chargé d'examiner la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* par le gouvernement fédéral a recommandé d'inclure les personnes 2ELGBTQI+ parmi les groupes désignés en vertu de la *LEE*.

À l'heure actuelle, il est uniquement possible de produire des données sur les populations de la diversité de genre au Canada dans le cadre du recensement. L'inclusion d'une question sur l'orientation sexuelle dans le recensement permettra d'obtenir des données qui témoignent des diverses expériences des personnes LGB+. Cela permettra également d'obtenir des données sur l'ensemble de la population 2ELGBTQ+, des renseignements dont le gouvernement fédéral a besoin pour élaborer et améliorer les politiques, les programmes et les services existants visant cette population.

Cette inclusion correspond également aux changements apportés à la collecte des données de recensement dans d'autres pays, notamment l'Angleterre et le Pays de Galles, l'Irlande du Nord, l'Écosse et la Nouvelle-Zélande, qui recueillent et publient déjà des données de recensement sur l'orientation sexuelle, et l'Australie, qui devrait inclure une question sur l'orientation sexuelle dans son Recensement de 2026.

3. Besoins en matière de données

Même si les données de Statistique Canada sur l'orientation sexuelle sont utilisées par les partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux pour orienter la prise de décisions et par les universitaires pour la recherche, il existe toujours des lacunes qui ne peuvent être comblées par les données existantes.

Le Recensement de la population est la meilleure source de renseignements pour les petites régions géographiques et la seule source de renseignements pour de nombreuses caractéristiques socioéconomiques qui permettent une analyse intersectionnelle. L'ajout de données sur l'orientation sexuelle aidera à orienter l'élaboration de politiques, de programmes et de lois inclusives à l'échelle fédérale, provinciale, territoriale et municipale dans de nombreux domaines, y compris ceux liés au logement, à l'activité sur le marché du travail et à l'immigration. Cela permettra également à Statistique Canada de combler un écart important en produisant des taux de pauvreté et d'emploi pour la population LGB+.

Les données du recensement sur l'orientation sexuelle seront utilisées pour appuyer les lois actuelles. Cela comprend la *Charte canadienne des droits et libertés*, qui reconnaît que les personnes sont égales devant la loi et en vertu de celle-ci et ont droit à des protections et à des avantages égaux, sans discrimination fondée sur l'orientation sexuelle. Cela comprend également la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, qui stipule que l'orientation sexuelle est l'un des motifs de distinction illicite liés au logement, à l'emploi, aux salaires et à d'autres domaines.



Ces renseignements serviront à orienter les priorités du gouvernement et des institutions. Il s'agit notamment du [Plan d'action fédéral 2ELGBTQI+](#) du Canada, visant à renforcer les données nationales sur les populations de la diversité sexuelle et de genre, et du [Plan d'action sur les données désagrégées](#). Ce plan d'action est une initiative pangouvernementale dirigée par Statistique Canada visant à améliorer la qualité et la disponibilité des statistiques sur des groupes précis, y compris la population 2ELGBTQ+, et des données propres aux personnes LGB+.

De plus, l'inclusion potentielle des personnes 2ELGBTQI+ en tant que groupe désigné en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* générera des besoins en données qui peuvent être le mieux comblés par l'ajout d'une question sur l'orientation sexuelle dans le recensement. Par exemple, pour produire des données sur la disponibilité sur le marché du travail, et en particulier des données sur la disponibilité au sein de la population active pour les industries sous réglementation fédérale, des renseignements sur la population LGB+ par groupe professionnel et, dans certains cas, la citoyenneté, sont requis.

Selon des consultations, des ministères et secrétariats fédéraux, comme Emploi et Développement social Canada, Femmes et Égalité des genres Canada, l'Agence de la santé publique du Canada et Anciens Combattants Canada, ainsi que le Secrétariat 2ELGBTQI+, sont susceptibles de considérablement utiliser les données du recensement relatives aux personnes LGB+ et aux populations 2ELGBTQ+ lorsqu'elles sont disponibles. La disponibilité de ces données détaillées provenant du recensement aidera les utilisateurs de données internes et externes à élaborer des programmes, des politiques et des services répondant aux besoins des personnes LGB+.

4. Définitions

Au printemps 2021, Statistique Canada a mené une Consultation publique sur les normes de métadonnées statistiques sur la diversité du genre et la diversité sexuelle. L'objectif de la consultation était de recueillir des commentaires sur les mises à jour proposées à la norme de Statistique Canada sur le genre de la personne et sur les nouvelles normes relatives à l'orientation sexuelle et au statut LGBTQ+ de la personne. En réponse aux demandes des utilisateurs et aux commentaires entendus dans le cadre de cette consultation, une nouvelle norme sur l'orientation sexuelle a été diffusée le 13 juin 2023.

L'orientation sexuelle est un sujet complexe en constante évolution pour lequel il n'existe aucune définition universellement reconnue. La façon dont les gens définissent leur sexualité et les mots qu'ils utilisent pour le faire est influencée par des changements sociaux continus, ce qui rend le concept d'orientation sexuelle difficile à définir.

[L'orientation sexuelle de la personne](#) désigne la façon dont cette personne décrit sa sexualité. Par exemple, une personne peut décrire sa sexualité comme étant hétérosexuelle, lesbienne, gaie, bisexuelle ou pansexuelle.

L'orientation sexuelle est étroitement liée à deux autres concepts : l'attraction sexuelle et le comportement sexuel. L'attraction sexuelle désigne les sentiments de désir sexuel à l'égard d'autres personnes. Le comportement sexuel désigne les activités sexuelles auxquelles une personne participe. Malgré le lien entre ces trois concepts, en ce sens qu'ils représentent chacun une dimension différente de la sexualité d'une personne, ils ne sont pas nécessairement équivalents. Il convient de noter que dans le contexte de cette norme, l'orientation sexuelle est distincte des concepts de genre et de sexe à la naissance.

La définition, la classification et la question normalisées de Statistique Canada correspondent étroitement à celles utilisées par d'autres pays ayant déjà recueilli des données sur l'orientation sexuelle dans le cadre de leur recensement (c.-à-d. Angleterre et Pays de Galles, Irlande du Nord, Écosse et Nouvelle-Zélande). Statistique Canada continue de travailler en étroite collaboration avec ses partenaires internationaux pour élaborer des normes internationales et formuler des recommandations sur la façon de recueillir et de mesurer ces concepts dans des recensements et des enquêtes.

Pour obtenir des renseignements sur les résultats de la consultation publique, consultez le document [Consultation publique sur les normes de métadonnées statistiques sur la diversité de genre et la diversité sexuelle, 2021 – Rapport « Ce que nous avons entendu »](#). Pour obtenir des renseignements sur ces normes, consultez la section sur la page [Genre, sexe à la naissance et orientation sexuelle, et normes connexes par variable](#).



5. Méthodologie et approche

En prévision du cycle du Recensement de 2026, Statistique Canada a mis à l'essai l'ajout d'une question sur l'orientation sexuelle au moyen de vastes consultations et de plusieurs tests qualitatifs préparatoires, y compris des interviews cognitives individuelles et des groupes de discussion, menés dans l'ensemble du Canada dans les deux langues officielles. Les résultats des tests qualitatifs ont indiqué que la question était bien comprise dans l'ensemble et que les répondants étaient généralement à l'aise de répondre à la question pour eux-mêmes et les autres membres de leur ménage.

Dans le cadre du Test du recensement de 2024, Statistique Canada a mené la deuxième étape du test de contenu obligatoire, du 3 septembre au 13 octobre 2024, pour vérifier l'inclusion d'une question sur l'orientation sexuelle. Un échantillon de 24 000 ménages a participé au test pour évaluer l'incidence des changements apportés au contenu d'un point de vue quantitatif. Le test a été effectué au moyen d'un questionnaire électronique. La moitié des ménages sélectionnés ont reçu le questionnaire du panel de contrôle, ne comportant pas la question sur l'orientation sexuelle, tandis que la deuxième moitié a reçu le questionnaire de test comportant la nouvelle question sur l'orientation sexuelle.

La question sur l'orientation sexuelle a été placée au début de la section pour la population âgée de 15 ans et plus dans le questionnaire détaillé. La question était la suivante : « Quelle est l'orientation sexuelle de cette personne? » Les catégories de réponse étaient hétérosexuelle (c.-à-d. hétéro), lesbienne ou gaie, et bisexuelle ou pansexuelle, ainsi qu'une zone de texte permettant aux répondants d'inscrire une réponse dans leurs propres mots⁴.

Le test du recensement visait à évaluer certaines parties qui ne peuvent être évaluées qu'au moyen de tests quantitatifs, notamment :

- l'emplacement de la question et la possibilité qu'elle ait une incidence sur les questions subséquentes;
- le comportement du répondant à l'égard de cette question dans un environnement par personne interposée, dans le cadre duquel les réponses sont demandées au nom des autres membres du ménage âgés de 15 ans et plus;
- le comportement des répondants quant à la question dans un environnement de recensement.

6. Principales constatations ou résultats

Les essais quantitatifs ont été conçus pour déterminer si la question proposée était comprise par les répondants, si elle enregistrait des taux de réponse satisfaisants et si elle pouvait fournir des estimations de qualité acceptable dans le cadre d'un recensement. Ces observations sont utilisées uniquement aux fins d'évaluation et ne visent pas à être utilisées comme des estimations officielles de la taille de la population LGB+ au Canada.

Les résultats du Test du recensement de 2024 ont indiqué que 98,7 % des répondants avaient fourni une réponse à la question sur l'orientation sexuelle. L'emplacement de la question au début de la section pour la population âgée de 15 ans et plus du questionnaire détaillé n'a pas eu d'incidence observée sur les questions subséquentes. Le taux d'abandon était de 0,0 %, ce qui signifie que les répondants ont continué de répondre aux questions subséquentes et n'ont pas cessé de répondre à l'enquête à la question sur l'orientation sexuelle.

Le taux de non-réponse chez les jeunes âgés de 15 à 17 ans était faible (1,3 %), et affichait des résultats semblables à ceux des enquêtes autodéclarées comme l'ESCC. À Statistique Canada, les données sur l'orientation sexuelle sont actuellement recueillies seulement pour les personnes âgées de 15 ans et plus (ce qui correspond au même âge minimal pour les questions sur l'état matrimonial, le travail et la scolarité), étant donné que l'exigence d'étalonnage en matière d'équité en matière d'emploi s'applique aux membres de la population

4. Voir l'[annexe 1, Question du Test du recensement de 2024 sur l'orientation sexuelle](#).



active âgés de 15 ans et plus. De plus, à l'échelle internationale, l'âge minimal le plus couramment utilisé pour la collecte de données sur l'orientation sexuelle est de 15 ou 16 ans.

En ce qui concerne les options de réponse, les résultats du test quantitatif ont montré que les répondants ont utilisé la zone de texte pour inscrire des réponses non disponibles dans les catégories de réponse. Ces réponses comprenaient les orientations sexuelles qui n'étaient pas incluses dans les catégories existantes, ainsi que des réponses comme « préfère ne pas répondre » ou « je ne sais pas », démontrant que des catégories de réponse supplémentaires n'étaient pas nécessaires.

Comparabilité des résultats

Le Test du recensement de 2024 représente la première mise à l'essai d'une question sur l'orientation sexuelle dans le questionnaire du recensement. Par conséquent, les données de test recueillies ont été comparées aux données de cycles combinés de l'ESCC (2019 à 2021) qui utilise une question sur l'orientation sexuelle semblable à celle utilisée dans le test du recensement et qui a également été posée à la population âgée de 15 ans et plus.

Les répartitions globales concernant les orientations sexuelles précises étaient semblables entre le Test du recensement de 2024 et l'ESCC de 2019 à 2021 pour les populations hétérosexuelles, lesbiennes ou gaies, et bisexuelles ou pansexuelles (voir le tableau 6.1). Les proportions de personnes qui ont utilisé la section de réponse écrite pour déclarer une autre orientation sexuelle, ainsi que des réponses comme « préfère ne pas répondre » ou « je ne sais pas », étaient également semblables entre les deux sources (données non présentées).

Tableau 6.1

Répartition selon l'orientation sexuelle, Canada, Test du recensement de 2024 et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2019 à 2021, population âgée de 15 ans et plus

Orientation sexuelle de la personne	Test du recensement de 2024 (%)			ESCC de 2019 à 2021 (%)		
	%	IC de 95 %		%	IC de 95 %	
		Faible	Élevé		Faible	Élevé
Hétérosexuelle	93,0	91,5	94,4	92,8	92,5	93,1
Lesbienne ou gaie	1,8	1,2	2,5	1,6	1,5	1,8
Bisexuelle ou pansexuelle	1,8	1,3	2,6	2,2	2,1	2,4

ESCC = Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

IC = intervalle de confiance

Note : Les données ne sont pas présentées pour les orientations sexuelles non incluses ailleurs ou pour les cas de non-réponse.

Source : Statistique Canada, Test du recensement de 2024 et Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes de 2019 à 2021.

Aucune différence statistiquement significative n'a été observée dans les estimations de la population bisexuelle ou pansexuelle entre le Test du recensement de 2024 et l'ESCC de 2019 à 2021 pour la population totale de 15 ans et plus. Toutefois, une différence significative a été observée chez les personnes âgées de 15 à 24 ans. Un pourcentage plus élevé de personnes âgées de 15 à 24 ans ont déclaré être bisexuelles ou pansexuelles dans l'ESCC de 2019 à 2021 (7,2 %) comparativement aux résultats du Test du recensement de 2024 (3,3 %).

Il est possible que les données sur l'orientation sexuelle des personnes âgées de 15 à 24 ans soient plus fréquemment déclarées par personne interposée que pour les personnes plus âgées, car les jeunes sont moins susceptibles de vivre seuls. La déclaration par personne interposée dépend de la connaissance de l'orientation sexuelle d'une personne. Des recherches menées aux États-Unis ont montré que les personnes bisexuelles sont moins susceptibles d'être ouvertes au sujet de leur orientation sexuelle que les personnes lesbiennes ou gaies, en particulier auprès des amis et de la famille (Pew Research, 2019)⁵.

5. Voir [Bisexuals less likely than gay men, lesbians to be 'out' to people in their lives | Pew Research Center](#).



7. Discussion

Chez les personnes âgées de 15 ans et plus, aucune différence n'a été observée dans la prévalence des différentes réponses à la question sur l'orientation sexuelle entre le Test du recensement de 2024 et l'ESCC de 2019 à 2021. Toutefois, les estimations de la population bisexuelle et pansexuelle âgée de 15 à 24 ans étaient plus faibles dans le Test du recensement de 2024 que dans l'ESCC de 2019 à 2021. Les principaux facteurs qui peuvent contribuer à expliquer cette différence sont que les personnes bisexuelles ou pansexuelles peuvent être moins susceptibles d'être ouvertes à propos de leur orientation sexuelle avec les personnes les plus proches d'elles, et que les personnes plus jeunes sont plus susceptibles de voir leur orientation sexuelle rapportée par procuration, les jeunes étant moins susceptibles de vivre seuls que leurs aînés.

Considérant que les résultats propres aux personnes âgées de 15 à 24 ans indiquent un possible effet de réponse par personne interposée sur les profils de réponse, des stratégies d'atténuation ont été déterminées pour réduire au minimum l'incidence potentielle des déclarations par personne interposée. Statistique Canada facilitera l'accès aux questionnaires individuels et améliorera la disponibilité de ces questionnaires pour les répondants. Si les résultats du Recensement de 2026 indiquent un effet de réponse par personne interposée, Statistique Canada reconnaîtra les limites dans sa publication de données de recensement sur l'orientation sexuelle.

8. Conclusion

Dans l'ensemble, les résultats appuient l'ajout d'une nouvelle question sur l'orientation sexuelle dans le Recensement de 2026, afin de combler des lacunes statistiques cruciales pour mesurer les inégalités, en analysant les disparités dans des domaines comme l'emploi, le logement et le revenu. De plus, les données sur l'orientation sexuelle du recensement fourniraient des renseignements nuancés sur les populations LGBTQ+ en permettant une désagrégation plus détaillée par diverses caractéristiques socioculturelles, y compris la diversité de genre, l'identité autochtone, les groupes racisés et les populations immigrantes. Cette approche permettrait de comprendre en détail les résultats et les inégalités dans une perspective intersectionnelle et à de plus petits niveaux géographiques, afin d'orienter les programmes et les politiques.

Ces données amélioreraient également la qualité des données des recensements précédents, où la seule variable pouvant être utilisée pour estimer les différences potentielles entre les personnes hétérosexuelles et LGBTQ+ était la composition de genre des couples. Cela présentait des limites importantes, car cette variable n'est pas un substitut de l'orientation sexuelle et ne tient compte que des personnes en couple.

Après avoir évalué les résultats des essais et tenu compte de facteurs comme les coûts, les opérations, les relations avec les répondants et les mesures de protection contre la perte de qualité, Statistique Canada a recommandé au cabinet du Canada l'ajout de la question sur l'orientation sexuelle au Recensement de 2026 aux fins d'approbation.



Annexe 1 – Question du Test du recensement de 2024 sur l'orientation sexuelle

Question du test (Test du recensement de 2024)

Cette question permet de recueillir des données sur l'orientation sexuelle afin d'appuyer les programmes qui donnent une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique à toutes les personnes vivant au Canada.

36. Quelle est l'orientation sexuelle de cette personne?

L'orientation sexuelle réfère à la façon dont une personne décrit sa sexualité.

- Hétérosexuelle (c.-à-d. hétéro)
- Lesbienne ou gaie
- Bisexuelle ou pansexuelle
- Ou veuillez préciser
 - Préciser l'orientation sexuelle de cette personne

Texte d'aide (Test du recensement de 2024)

Comment répondre à la question 36

Sélectionnez la réponse qui indique l'orientation sexuelle de la personne. La réponse écrite « Précisez l'orientation sexuelle de cette personne » est comprise dans les choix de réponse pour permettre aux personnes de s'identifier de façon inclusive et respectueuse.

Les personnes qui répondent aux questions au nom d'autres personnes de leur ménage, comme les parents au nom de leurs enfants, doivent répondre aux questions au mieux de leurs connaissances, c'est-à-dire ce qui selon elles serait la réponse indiquée par ces autres membres du ménage.

Raisons pour lesquelles la question 36 est posée

Cette question recueille des données qui sont utilisées par les gouvernements, les entreprises, les groupes communautaires, les fournisseurs de soins de santé, les personnes œuvrant en recherche et divers organismes partout au pays afin d'appuyer les programmes qui donnent à chacun une chance égale de participer à la vie sociale, culturelle et économique du Canada. Ces données sont aussi utilisées pour appuyer des lois telles que la *Loi canadienne sur les droits de la personne* qui inclut l'orientation sexuelle dans la liste des motifs de distinction illicite.